



**Déclaration de la Conférence des évêques allemands,
lors de leur réunion plénière de printemps,
relative aux cas d'abus sexuels découverts et perpétrés sur des
mineurs dans le domaine de l'Église**

Les récentes révélations d'abus sexuels sur mineurs par des religieux et collaborateurs de l'Église nous bouleversent. Nous, évêques, voulons assumer nos responsabilités. Nous condamnons les crimes commis par certains membres d'ordres religieux, certains prêtres et collaborateurs dans nos diocèses. Indignés et choqués, nous adressons nos excuses à toutes celles et ceux qui ont été victimes de ces actes abominables et leur en demandons pardon.

1. Mettre la vérité au grand jour

Quiconque abuse sexuellement d'enfants ou d'adolescents leur inflige des blessures qui souvent les tourmenteront leur vie entière. En agissant ainsi, les maîtres et éducateurs trahissent au plus profond la confiance des jeunes. Ils violent leur intimité au lieu de la protéger. Et lorsque le coupable est un prêtre, ce délit pèse particulièrement lourd. Il va en effet à l'encontre de la fonction spirituelle du prêtre, qui dans ce cas abuse de la proximité particulière qui l'unit aux personnes. Nous, évêques allemands, sommes consternés par chaque cas d'abus sexuel commis par des religieux ou quelconque personnel de l'Église. Nous souhaitons une élucidation honnête, exempte de tous égards déplacés, même si les cas qui nous sont signalés remontent déjà à longtemps. Les victimes ont droit à ce que lumière soit faite.

2. Analyser les directives

La réflexion autour de ces abus sexuels ne nous est pas nouvelle, même s'il est certain que jusqu'à présent nous en avons sous-estimé l'ampleur. Il y a huit ans, nous avons élaboré les « Leitlinien zum Vorgehen bei sexuellem Missbrauch Minderjähriger durch Geistliche im Bereich der Deutschen Bischofskonferenz » (Directives de procédure en cas d'abus sexuels sur des mineurs par des religieux dans le domaine de la Conférence épiscopale allemande 26/09/02). Ces directives s'appliquent dans tous les diocèses. La réunion des supérieurs allemands des différents ordres les a entérinées. Elles

Kaiserstrasse 161
D-53113 Bonn

Adresse postale
Postfach 29 62
D-53019 Bonn

Tél. : +49 (0)228-103-0
Ligne dir. : +49 (0)228-103 -214
Fax : +49 (0)228-103 -254
E-Mail : pressestelle@dbk.de
Internet : <http://www.dbk.de>

Éditeur
P. Hans Langendörfer CJ
Secrétaire de la Conférence
épiscopale allemande

empêchent d'étouffer et de cacher de tels actes. Ces directives promettent aux victimes et à leurs parents une aide humaine, thérapeutique et spirituelle adaptée à chaque cas spécifique. Dans chaque diocèse se trouvent des interlocuteurs auxquels on peut s'adresser en cas de soupçons ou poser des questions. Nous allons encore déterminer comment améliorer leur sélection et s'il faut que d'autres personnes et médiateurs les appuient dans leur travail. Pour nous, la notification rapide des faits aux différents parquets revêt également une importance particulière. Nous assistons activement les pouvoirs publics dans leurs travaux.

Nous avons chargé certains responsables du personnel de nos diocèses de vérifier, avec l'assistance de conseillers extérieurs indépendants, ces directives et leur mise en pratique. Nous attendons la suite de leurs suggestions d'ici à l'été.

3. Renforcer la prévention

Le passé nous dicte de faire la lumière et de nous protéger contre les actes récidivistes. C'est pourquoi, avant de statuer sur l'avenir professionnel d'un pédophile, nous demandons à des experts spécialisés et agréés de prendre position ; à l'avenir, nous recourrons obligatoirement à ces expertises.

L'avenir nous dicte de prendre des mesures plus poussées pour parvenir à une prévention générale. Nous demandons aux paroisses, et en particulier aux responsables dans nos écoles et ceux travaillant avec les jeunes, d'entretenir une culture de l'observation vigilante. Nous soutenons une pédagogie qui se doit de fortifier la personnalité de chaque enfant et chaque adolescent(e).

L'exigence de prévention concerne tous les domaines de la société où les enfants et les jeunes entretiennent avec les adultes des relations de confiance tout en dépendant simultanément d'eux.

En Allemagne, de nombreuses initiatives ont été prises par la société civile et il existe de nombreux organismes publics luttant contre la violence sexuelle perpétrée contre les enfants et les jeunes. Ensemble, ils contribuent à intensifier l'information et la prévention. Nous voulons apprendre d'eux et rechercher rapidement le dialogue pour tirer au clair ce que l'Église peut et doit faire afin de prévenir les abus sexuels en son sein. Nous, les évêques, dialoguons aussi avec les victimes. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les blessures puissent guérir et qu'aucune autre ne soit infligée.

Comme des spécialistes nous le confirment, ce n'est pas au célibat des prêtres qu'il faut imputer le crime d'abus sexuel. Seul celui qui fait preuve de la maturité humaine et affective requise peut faire vœu d'une vie célibataire. La prévention inclut une formation adéquate pour les futurs prêtres. Nous mandatons pour cette raison un rapport qui déterminera si nous pouvons encore mieux aider les candidats à la prêtrise, eu égard à leur aptitude au célibat,

dans la fortification de leur maturité psychosexuelle. Nous vérifions en outre quelles formes d'assistance continues il est possible de fournir à nos prêtres dans ce domaine.

Nos collaboratrices et collaborateurs chargés de la pastorale et de la pédagogie doivent eux aussi être qualifiés et suivis.

4. Ancrer la responsabilité

Mgr Stephan Ackermann, évêque de Trèves, est dès à présent chargé auprès de la Conférence des évêques de toutes les questions ayant trait aux abus sexuels sur mineurs dans le cadre de l'Église. Il sera assisté d'un bureau que nous sommes en train de mettre en place au Secrétariat de la Conférence épiscopale allemande. Il renforcera la coopération entre les diocèses et avec les ordres sur toutes les questions pertinentes et veillera à entretenir le lien avec les initiatives de la société civile et les activités de l'État. Nous mettons également à disposition une hotline joignable dans toute l'Allemagne afin de répondre aux questions au sujet des abus sexuels sur mineurs dans le cadre de l'Église.

Nous, évêques allemands, remercions tous ceux qui, durant ces dernières semaines, ont aidé à faire la lumière et à réfléchir sur l'injustice et les souffrances infligées à des mineurs victimes d'abus sexuels dans le cadre de l'Église. Nous sollicitons en même temps l'assistance et l'expertise de tous ceux qui opèrent en dehors de l'Église. Dans leur immense majorité, les religieux accomplissent leur sacerdoce avec dévouement et grande crédibilité. Nous les remercions, eux et tous les autres collaborateurs, en particulier dans les écoles catholiques et dans le domaine des œuvres pour la jeunesse, pour l'engagement intense dont ils continuent de faire preuve imperturbablement en ces semaines difficiles. Le Carême nous offre, d'une façon particulière, l'occasion d'examiner notre conscience et de réfléchir sur nous-mêmes afin que notre témoignage de vie soit crédible.

Fribourg-en-Brisgau, le 25 février 2010